

A festive scene featuring several champagne bottles in the foreground, their corks popping and spraying foam. The bottles are wrapped in colorful foil (red, green, blue). The background is a dark, celebratory atmosphere filled with falling golden confetti and bright light flares. A pink rectangular box is overlaid on the right side of the image, containing text and a logo.

Capitale du Champagne
ÉPERNAY

CLUB DES PARTENAIRES DE
l'Avenue de Champagne

*“S’associer à des événements de qualité
sur une avenue prestigieuse”*



COTEAUX, MAISONS
& CAVES DE
CHAMPAGNE

Patrimoine Mondial
de l'**UNESCO**



Sommaire

1. Présentation d'un site exceptionnel et de ses différents temps forts	p. 4
2. Le Club des Partenaires de l'Avenue de Champagne	p. 15
3. 2 formules possibles :	
- Devenir partenaire et profiter de plus de contreparties	p. 18
- Devenir mécène et bénéficier de déductions fiscales	p. 22
4. Démarches pratiques	p. 25
5. En résumé	p. 26
6. Contacts	p. 28

1 ■ Présentation d'un site exceptionnel et de ses différents temps forts annuels

Epernay, Capitale du Champagne, offre un patrimoine gastronomique et culturel unique. Au cœur d'un territoire viticole recouvrant 35 000 hectares de vignes, la ville abrite des Maisons de Champagne renommées dont la plupart sont situées sur l'avenue de Champagne.

L'AVENUE DE CHAMPAGNE UN SITE ATTRACTIF EXCEPTIONNEL

110 km de caves prestigieuses

Depuis le XVIII^e siècle, l'avenue de Champagne est devenue un endroit d'élection pour le vin à effervescence. Cette voie rectiligne, de plus d'un kilomètre, regroupe le **Comité de l'Avenue de Champagne**. Lequel est constitué de prestigieuses Maisons de Champagne dont Moët & Chandon, Demoiselle, Perrier-Jouët, De Venoge, Boizel, Pol Roger, De Castellane, Mercier, Comtesse Lafond, des vigneron A. Bergère, Collard-Picard, Michel Gonet, Paul-Etienne Saint Germain et de la coopérative vinicole Esterlin.

Aujourd'hui, près de 200 millions de bouteilles sont stockées dans les 110 kilomètres de caves se situant sous l'avenue de Champagne et les rues alentours. Certaines sont de véritables trésors par leur ancienneté et leur rareté.

Un patrimoine architectural unique

Sur cette avenue se trouvent de nombreux hôtels particuliers du XIX^e siècle de style Renaissance ou Classique. L'Hôtel de Ville, la Tour de Castellane ou le Château Perrier sont d'ailleurs inscrits au titre des monuments historiques.

Une avenue-parc dynamique

L'avenue de Champagne a connu, depuis 2006, des travaux de réaménagement. Redessinée selon un concept d'avenue-parc, elle est devenue un écrin pour des animations événementielles et accueille deux manifestations annuelles récurrentes : les **Habits de Lumière** et le **14-Juillet**.

L'avenue est reconnue "**Site Remarquable du Goût**" depuis 1994. Ce label l'élève au rang de patrimoine national et souligne le lien exceptionnel entre architecture, culture et gastronomie présenté au grand public.

Depuis juillet 2015, le bien "*Coteaux, Maisons & Caves de Champagne*" est inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO dont la catégorie "Paysage culturel évolutif vivant". L'avenue de Champagne fait partie des trois sites témoins choisis pour porter la candidature.

Epernay accueille plus de **450 000 visiteurs** chaque année.



LE 14-JUILLET

Une programmation originale et conviviale

A l'occasion de la fête nationale, une soirée unique et participative est proposée sur l'avenue de Champagne, à partir de 20h, avec un concert pique-nique. Des tables et des bancs sont mis à disposition des participants qui peuvent venir avec leur panier-repas. Chaque année, le concert proposé est très festif. Généralement, un orchestre de variété française et internationale invite le public à danser. A 23h, un feu d'artifice est tiré depuis les vignes Mercier.



Célébration en 2015 de l'inscription des *“Coteaux, Maisons et Caves de Champagne”* au Patrimoine mondial de l'Unesco

Depuis 2013, cet événement revêt une couleur particulière en mettant en avant la candidature au Patrimoine mondial de l'Unesco. Ainsi, un géant lâcher de ballons a eu lieu en 2013 et 2014 à l'ouverture des festivités. En 2015, cet événement a été l'occasion de célébrer l'inscription des *“Coteaux, Maisons & Caves de Champagne”* lors d'une **soirée blanche**. Différentes animations ont rythmé cette édition exceptionnelle : batucada, concert pique-nique, spectacle circassien, lâcher de lanternes, feu d'artifice, *“Shooting box”* (possibilité pour les participants d'immortaliser ce moment en se prenant en photo) avec la distribution d'objets promotionnels en cadeau (bracelets et capsules aux couleurs de l'Unesco). Près de 10 000 personnes étaient présentes ce soir-là.



HABITS DE LUMIERE 2^e WEEK-END DE DÉCEMBRE

3 jours, 3 temps forts

A la veille des Fêtes de fin d'année, la Ville d'Épernay, en partenariat avec le Comité de l'Avenue de Champagne, propose les Habits de Lumière, trois jours de festivités, autour de l'art de vivre à la champenoise.



- **Les vendredi et samedi soirs, deux soirées festives ont lieu sur l'avenue de Champagne.** Des spectacles de rue, des bars à champagne, des animations musicales et un feu d'artifice créent une ambiance unique et festive. Ces soirées mettent en lumière l'avenue de Champagne et les grandes Maisons qui ont fait sa réputation.

- **Le samedi, la gastronomie** est à l'honneur, lors des Habits de Saveurs. Le matin, les Chefs étoilés s'associent aux Maisons et Vignerons de l'avenue de Champagne et aux producteurs locaux pour créer une recette originale lors d'une démonstration-dégustation ouverte à tous. L'après-midi, un grand goûter gratuit est proposé aux plus jeunes à l'occasion du Rendez-vous gourmand des enfants.

Des visites de caves complètent les festivités.

- **Le dimanche, une Parade de véhicules anciens** anime les rues de la ville. Laquelle réunit aujourd'hui près de 370 véhicules, ce qui en fait l'un des plus importants rassemblements du Nord-Est de la France. Depuis 2012, un concours d'élégance est proposé à 10 véhicules et leurs équipages.

Chaque année, la manifestation se renouvelle autour d'une thématique. Parmi les thèmes déclinés, on peut citer : "le cirque", "les années folles", "les swinging sixties", "la mode", "le cinéma", "l'invitation au voyage", "l'imaginaire", "l'inattendu" et "Champagne !".

Des parrains de renom ont aussi été associés aux Habits de Lumière avec le réalisateur **Claude Lelouch** en 2010, la journaliste culinaire **Julie Andrieu** en 2011, le meilleur Sommelier du Monde **Philippe Faure-Brac** en 2013 et le journaliste **Jean-Sébastien Petitdemange** en 2014.

Un événement qui ne cesse de se développer

Cette manifestation a été créée en 2000 par le Comité de l'Avenue de Champagne pour célébrer le passage au nouveau millénaire.

Depuis 2005, la Ville d'Épernay est devenue le porteur principal de la manifestation. Cette évolution a permis de renforcer et de diversifier la programmation culturelle qui s'étend désormais sur tout un week-end.

Depuis 2012, des nouveautés sont venues s'ajouter telles une seconde soirée festive le samedi, le Rendez-vous gourmand des enfants le samedi et l'organisation d'un concours d'élégance le dimanche.



Afin de proposer deux soirées festives identiques, un feu d'artifice illumine également le ciel le samedi soir depuis 2014.

La 16^e édition aura lieu les 11, 12 et 13 décembre 2015.

Chiffres clés

Plus de 40 000 spectateurs sur le week-end

Plusieurs compagnies artistiques regroupant une centaine d'artistes

10 Chefs associés à 10 membres du Comité de l'Avenue de Champagne pour les Habits de Saveurs

Près de 370 véhicules lors de la Parade automobile, 1 000 participants et 2 000 spectateurs

Environ 300 articles de presse, en moyenne chaque année, mentionnant l'événement

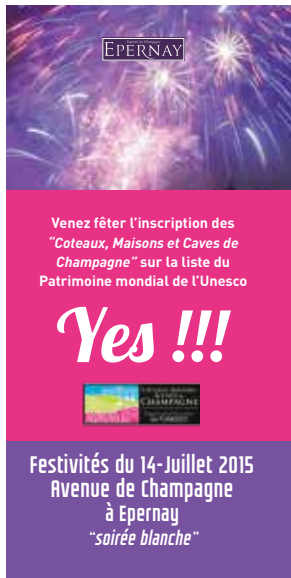


COMMUNICATION DÉPLOYÉE POUR LES MANIFESTATIONS

Communication conséquente mise en place autour de chaque événement

Chaque année, le plan de communication est susceptible d'évolution. Voici celui de 2015 :

Pour la communication estivale



- **Edition**
 - 5 000 flyers pour le 14-Juillet
 - 25 000 programmes
 - Mention dans *Epernay le Journal* (15 000 exemplaires par mois)
- **Affichage des visuels**
 - Affichage des visuels dans les commerces locaux et dans les panneaux JC Decaux à Epernay (2m²)
- **Street marketing**
 - Distribution des programmes sur les marchés d'Epernay, de Châlons-en-Champagne et Reims
- **Relations presse au niveau local et national**
 - Mise en place de partenariats
 - Conférence de presse
 - Envois de communiqués aux médias régionaux et nationaux

- **Communication en ligne**
 - Réalisation d'une vidéo diffusée en ligne
 - Site de la Ville d'Epernay
 - Développement des réseaux sociaux (facebook et twitter)

Pour les Habits de Lumière

Edition

- 15 000 dépliants d'appel
- 25 000 programmes
- Insertion dans les supports Féeries de Noël (25 000 programmes)
- Plusieurs pages dans *Epernay le Journal* (15 000 exemplaires par mois)

- **Affichage des visuels**
 - Affichage des visuels dans les commerces locaux, dans les panneaux JC Decaux à Epernay (2m²) et sur certains bus Movéo
 - Installation d'une signalétique urbaine avec calicots et kakemonos
- **Street marketing**
 - Distribution des programmes sur les marchés d'Epernay, de Châlons-en-Champagne, Reims et diffusion à Paris

- **Publicité**

- Achats d'espaces publicitaires dans des supports régionaux et nationaux

- **Relations presse au niveau local et national**

- Mise en place de partenariats
- Conférences de presse
- Envois de communiqués aux médias régionaux et nationaux
- Organisation d'un voyage de presse avec des journalistes travaillant pour des supports nationaux

- **Communication en ligne**

- Réalisation d'une vidéo diffusée en ligne
- Sites de la Ville d'Epernay et des Habits de Lumière
- Développement des réseaux sociaux (facebook et twitter)

Zoom sur les Habits de Lumière

- **Intérêt de la presse grand public et spécialisée**

Familial, l'événement apparaît dans la presse grand public (Le Parisien, TF1, France Dimanche) mais sa dimension plurisectorielle intéresse, tour à tour :

- **les vins et spiritueux** (Sommeliers International, Vigneron, spiritueuxmagazine, dico-du-vin.com, etc.),
- **le tourisme** (Lonely Planet, Petitfute.com, Gault & Millaut, aufildeslieux.fr, patrimoinedefrance.fr, lemagazine.info, TGV Magazine),
- **l'art de vivre** (L'Epicurien, abrideabbattue),
- **la gastronomie** (Cuisine +, Cuisine Actuelle, Gourmand, Régal, dubruitcotecuisine),
- **l'automobile** (La Vie de l'auto, Autoretro, etc.),
- **la presse féminine** (Femmes Actuelles),
- **la famille** (Papillote, air for kifs, familiscope.fr),
- **l'économie** (Challenges),
- **la presse institutionnelle avec les collectivités** (Au cœur de l'Info, Epernay le journal, Marne le Mag, RCA Magazine).



- **La presse audiovisuelle : un précieux relais d'information**

Les Habits de Lumière sont aussi bien relayés par des médias régionaux (France 3 Champagne-Ardenne, Champagne FM, NRJ Reims...) que nationaux (Turbo, RTL, Europe 1, Autoroute FM...).

A quatre reprises, la manifestation a été retransmise au Journal de 13h de TF1. Par ailleurs, un reportage par Turbo a été réalisé en 2012 sur la Parade automobile et en 2014, D8 a été présent lors de cet événement.

- **Rayonnement de la manifestation à l'international**

La presse étrangère s'intéresse aussi à l'événement (Wall Street Journal, Fine Wine Champagne et Corriere della Serra).

Une diffusion étendue

- Au niveau régional avec Reims, Châlons-en-Champagne, Epernay, Vitry-le-François...
- Dans les régions limitrophes avec une communication ciblée sur Paris
- Dans certains salons touristiques
- A l'international grâce aux plans de communication touristiques et aux agences de voyage

Des publics cosmopolites pour les 2 événements

- Une représentation de toutes les tranches d'âge
- Une fréquentation familiale et conviviale
- Un public du quart Nord-Est de la France
- Une représentation notable de touristes venus des pays limitrophes à la Champagne-Ardenne et avec une montée en puissance du public étranger



VALEURS DES MANIFESTATIONS

A travers ces manifestations, transparaissent les valeurs suivantes :

Défense d'un art de vivre à la champenoise

Avec pour co-organisateur des Habits de Lumière, le Comité de l'Avenue de Champagne, la Ville défend un savoir-faire local.

Exigence de la qualité

Le plus haut degré de la qualité est recherché pour chaque animation. Ainsi, certains des artistes ont acquis une renommée internationale et l'association Les Etoilés de Champagne, lors des Habits de Saveurs, regroupe les Chefs parmi les meilleurs de la Région.

Evénements prestigieux et populaires

Ces événements gratuits s'adressent à un large public aussi bien local, national, qu'international. Ils sont à la fois prestigieux, avec les membres du Comité, et populaires, par leur grande accessibilité.

Convivialité

Les manifestations proposées se font dans un esprit de convivialité et de partage.

Eco-responsabilité

Engagée dans une démarche d'Agenda 21, la Ville a d'ores et déjà mis en œuvre différentes actions pour limiter l'empreinte écologique de la manifestation. Ainsi, les transports verts sont encouragés par le développement de partenariats avec le réseau Mouvéo et avec la SNCF-réseau TER Champagne-Ardenne. Une politique de tri des déchets a également été mise en place.

2 ■ Objectifs du Club des partenaires de l'Avenue de Champagne

Notre souhait est de continuer à développer les manifestations grâce aux soutiens de partenaires et de mécènes. En contrepartie, en vous associant à ces événements, vous bénéficierez de leurs retombées positives et vous aurez la possibilité d'offrir à vos convives une soirée originale.

Les objectifs de ce Club des partenaires sont de :

- **Fédérer des acteurs** pour permettre de valoriser un site unique en soutenant des événements culturels de qualité.
- **Accroître la visibilité de chaque membre** du club et renforcer leur impact médiatique.
- **Favoriser les échanges entre les membres** et les acteurs associés aux manifestations.

Les avantages :

- **Associer son entreprise à une image de prestige** et à des événements de qualité.
- **Fédérer ses équipes** autour de ces événements.
- **Faire partie d'un réseau.**
- **Offrir une soirée d'exception à vos partenaires** ou à vos invités de marque.

Plusieurs formules :

Vous pouvez devenir partenaire et bénéficier ainsi d'un certain nombre de contreparties ou bien être mécène et avoir une déduction fiscale avantageuse. Trois niveaux de participation sont proposés.



3 ■ Devenir partenaire

Le partenariat correspond "au soutien apporté à une manifestation, à une personne, à un produit ou à une organisation en vue d'en retirer un bénéfice direct".

Il peut-être une dotation financière ou un apport de compétences.

Le partenariat donne droit à des **contreparties**.





Partenaire

APPORT FINANCIER : 5 000 €

CONTREPARTIES :

30 places pour le partenaire financier et 10 pour le partenaire de compétence pour la “Garden party” réservée aux partenaires et à leurs invités dans le parc de l’Hôtel de Ville

Privatisation du parc de l’Hôtel de Ville un soir, en début d’été, pour accueillir tous les partenaires ainsi que leurs invités avec cocktail et ambiance musicale. Cette soirée, organisée par la Ville d’Epernay, est ainsi le moyen de favoriser les échanges entre les partenaires dans un cadre original.

Présence du logo du partenaire sur nos supports de communication

. Pour le 14 juillet :

- Flyer
- Site internet de la Ville
- Vidéo réalisée à l’issue du 14 juillet mise en ligne sur Youtube et sur les réseaux sociaux
- Banderoles pour les partenaires présentes sur les barrières du feu d’artifice
- Banderole sur l’avenue de Champagne avec tous les logos des partenaires
- Calicot spécial Club des Partenaires posé à un endroit stratégique sur l’avenue de Champagne

. Pour les Habits de Lumière

- Dépliants d’appel diffusés dans des lieux très touristiques
- Programmes
- Publicité régionale et nationale avec le visuel des Habits de Lumière
- Visuel de la manifestation sur les panneaux JC Decaux à Epernay et sur les affiches diffusées en région
- Générique final du son et lumière

. 1 publicité faite spécialement pour l’ensemble des partenaires avec leur niveau de partenariat et leur logo diffusée dans un journal local

Présence sur le Facebook de l’avenue de Champagne

Photo montrant un élu de la Ville et le responsable de la structure en train de signer la convention de partenariat dans les locaux de l’entreprise

Participation du partenaire au cocktail VIP à l’Hôtel de Ville, le vendredi soir, lors des Habits de Lumière *(pour deux personnes)*



Partenaire officiel

APPORT FINANCIER : 7 500 €

CONTREPARTIES :

Présence du logo du partenaire sur nos supports de communication

. Pour le 14 juillet :

- Flyer
- Site internet de la Ville
- Vidéo réalisée à l'issue du 14 juillet mise en ligne sur Youtube et sur les réseaux sociaux
- Banderoles pour les partenaires présentes sur les barrières du feu d'artifice
- Banderole sur l'avenue de Champagne avec tous les logos des partenaires
- Calicot spécial Club des Partenaires posé à un endroit stratégique sur l'avenue de Champagne

. Pour les Habits de Lumière

- Dépliants d'appel diffusés dans des lieux très touristiques
- Programmes
- Publicité régionale et nationale avec le visuel des Habits de Lumière
- Visuel de la manifestation sur les panneaux JC Decaux à Epernay et sur les affiches diffusées en région
- Générique final du son et lumière

. 1 publicité faite spécialement pour l'ensemble des partenaires avec leur niveau de partenariat et leur logo diffusée dans un support régional

Présence sur le facebook de l'avenue de Champagne

Photo montrant un élu de la Ville et le responsable de la structure en train de signer la convention de partenariat dans les locaux de l'entreprise

Participation du partenaire au cocktail VIP à l'Hôtel de Ville, le vendredi soir, lors des Habits de Lumière
(nombres à déterminer avec l'entreprise)

En +

50 places pour le partenaire officiel financier et 20 pour le partenaire officiel de compétence pour la "Garden party" réservée aux partenaires et à leurs invités dans le parc de l'Hôtel de Ville

Privatisation du parc de l'Hôtel de Ville un soir, en début d'été, pour accueillir tous les partenaires ainsi que leurs invités avec cocktail et ambiance musicale. Cette soirée, organisée par la Ville d'Epernay, est ainsi le moyen de favoriser les échanges entre les partenaires dans un cadre original.

Visite de l'Hôtel de Ville et de l'avenue de Champagne *(sur demande)*

Relais de certaines informations non commerciales de l'entreprise sur le Facebook avenue de Champagne

1/3 de page de publicité de l'entreprise dans les programmes des Habits de Lumière *(réservé aux partenaire financiers)*

Invitation du partenaire officiel chez l'un des membres du Comité lors de la soirée inaugurale des Habits de Lumière *(soumis à l'accord des Maisons de Champagne)*

Grand partenaire

APPORT FINANCIER : 12 000 €

CONTREPARTIES :

Présence du logo du partenaire sur nos supports de communication

. Pour le 14 juillet :

- Flyer
- Site internet de la Ville
- Vidéo réalisée à l'issue du 14 juillet mise en ligne sur Youtube et sur les réseaux sociaux
- Banderoles pour les partenaires présentes sur les barrières du feu d'artifice
- Banderole sur l'avenue de Champagne avec tous les logos des partenaires
- Calicot spécial Club des Partenaires posé à un endroit stratégique sur l'avenue de Champagne

. Pour les Habits de Lumière :

- Dépliants d'appel diffusés dans des lieux très touristiques
- Programmes
- Publicité régionale et nationale avec le visuel des Habits de Lumière
- Visuel de la manifestation sur les panneaux JC Decaux à Epernay et sur les affiches diffusées en région
- Générique final du son et lumière

. 1 publicité faite spécialement pour l'ensemble des partenaires avec leur niveau de partenariat et leur logo diffusée dans un support régional

Présence sur le Facebook de l'avenue de Champagne Photo montrant un élu de la Ville et le responsable de la structure en train de signer la convention de partenariat dans les locaux de l'entreprise

Participation du partenaire au cocktail VIP à l'Hôtel de Ville, le vendredi soir, lors des Habits de Lumière (nombres à déterminer avec l'entreprise)

En +

Relais de certaines informations non commerciales de l'entreprise sur le Facebook avenue de Champagne

Visite de l'Hôtel de Ville et de l'avenue de Champagne (sur demande)

1/3 de page de publicité de l'entreprise dans les programmes des Habits de Lumière

Invitation du partenaire officiel chez l'un des membres du Comité lors de la soirée inaugurale des Habits de Lumière (soumis à l'accord des Maisons de Champagne)

En ++

80 places pour le Grand partenaire financier et 40 pour le Grand partenaire de compétence pour la "Garden party" réservée aux partenaires et à leurs invités dans le parc de l'Hôtel de Ville

Privatisation du parc de l'Hôtel de Ville un soir, en début d'été, pour accueillir tous les partenaires ainsi que leurs invités avec cocktail et ambiance musicale. Cette soirée, organisée par la Ville d'Epernay, est ainsi le moyen de favoriser les échanges entre les partenaires dans un cadre original.

Une page réservée dans le programme des Habits de Lumière (réservée aux partenaires financiers)

Affichage des banderoles du grand partenaire lors de certains événements

Soirée privée "Grands partenaires" le samedi des Habits de Lumière

(réservée aux partenaires financiers)

Mise à disposition d'un salon de l'Hôtel de Ville lors de la soirée du samedi avec la possibilité, pour les Grands partenaires, de convier leurs invités (nombre à déterminer avec la Ville)

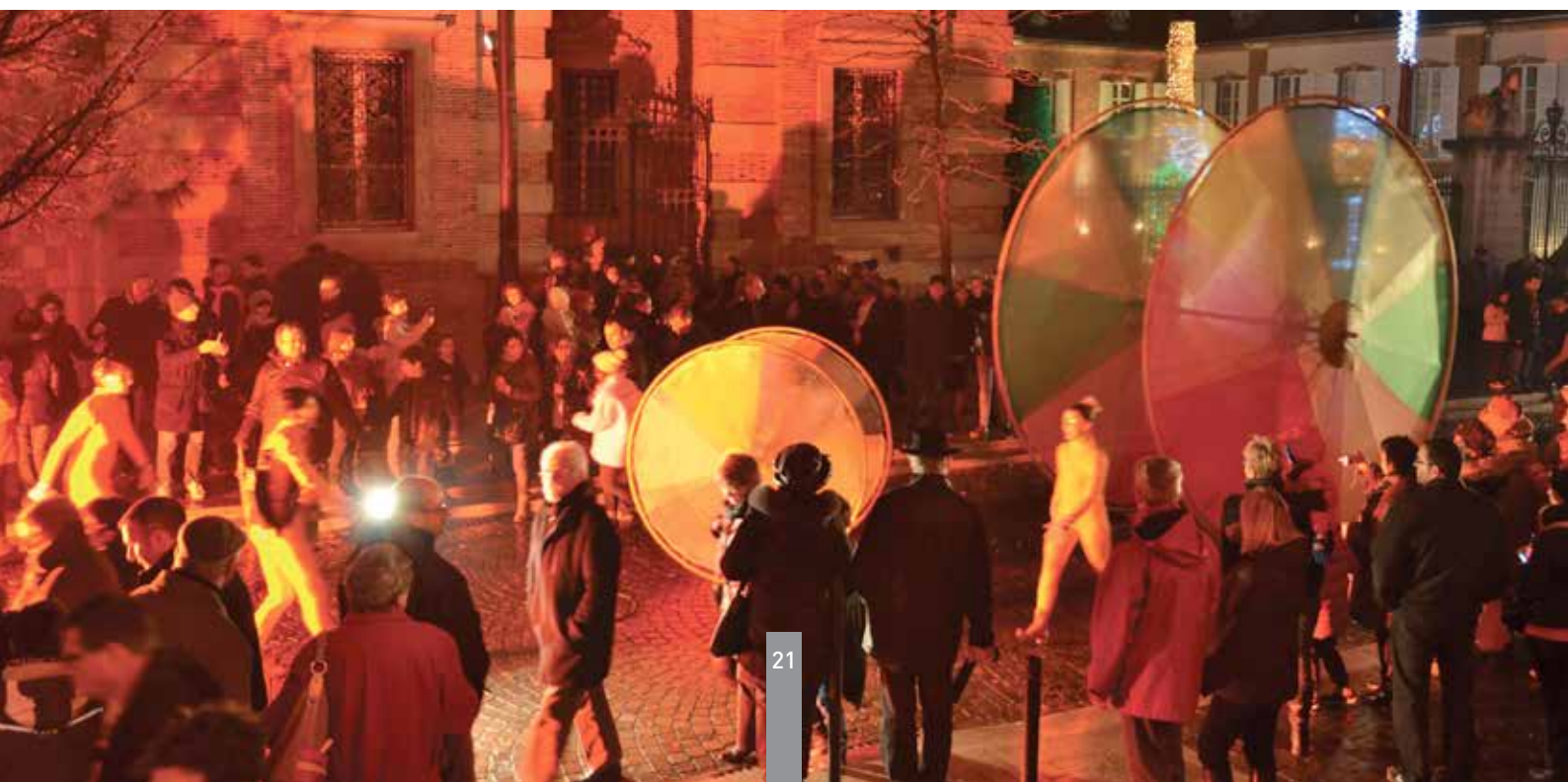
4 ■ Devenir mécène

Le mécénat est un "soutien matériel apporté, **sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire**, à une œuvre ou à une personne pour **l'exercice d'activités présentant un intérêt général**". (Loi n° 2003-709 du 1^{er} août relative au mécénat).

Le mécénat peut-être un apport financier ou un apport de compétences.

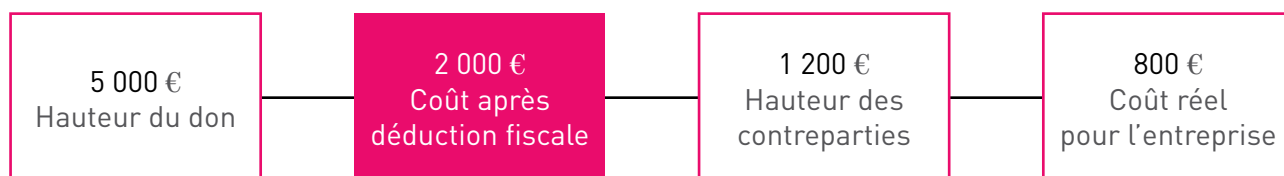
Pour les entreprises, il permet d'obtenir **une réduction d'impôt de 60 % du montant du don** effectué dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires annuel HT, avec la possibilité, en cas de dépassement de ce plafond, de reporter l'excédent au titre des cinq exercices suivants (article 238 bis du CGI).

Le mécène peut bénéficier **d'une contrepartie à hauteur maximum de 25 % du montant du don**.



Mécène

HAUTEUR DU DON : 5 000 €



CONTREPARTIES :

10 places pour le mécène pour la “Garden party” réservée aux membres du Club des partenaires et à leurs invités dans le parc de l’Hôtel de Ville

Privatisation du parc de l’Hôtel de Ville un soir, en début d’été, pour accueillir tous les partenaires et les mécènes ainsi que leurs invités avec cocktail et ambiance musicale. Cette soirée, organisée par la Ville d’Epernay, est ainsi le moyen de favoriser les échanges entre les partenaires dans un cadre original.

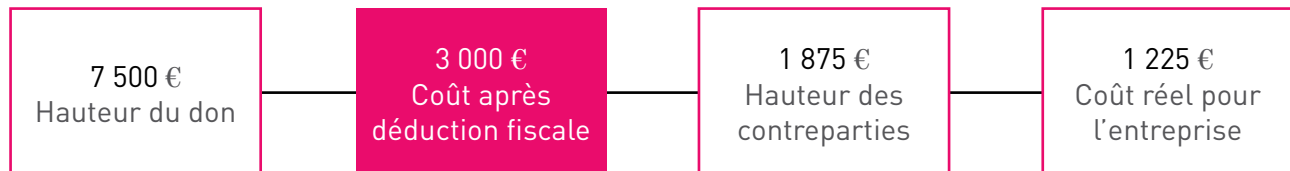
Faire apparaître le nom du mécène en précisant “avec le soutien de” sur les supports de communication suivants :

- Sur le visuel fait pour le 14-Juillet à la fin du programme estival
- Les flyers du 14-Juillet
- Les programmes des Habits de Lumière
- La publicité annuelle remerciant les membres du Club des Partenaires de l’Avenue de Champagne

Réaliser un logo spécifique au mécénat et le transmettre à l’entreprise afin de promouvoir son soutien à la Ville

Mécène officiel

APPORT DU DON : 7 500 €



CONTREPARTIES :

Faire apparaître le nom du mécène en précisant “avec le soutien de” sur les supports de communication suivants :

- Sur le visuel fait pour le 14-Juillet à la fin du programme estival
- Les flyers du 14-Juillet
- Les programmes des Habits de Lumière
- La publicité annuelle remerciant les membres du Club des Partenaires de l’Avenue de Champagne

Réaliser un logo spécifique au mécénat et le transmettre à l’entreprise afin de promouvoir son soutien à la Ville

En +

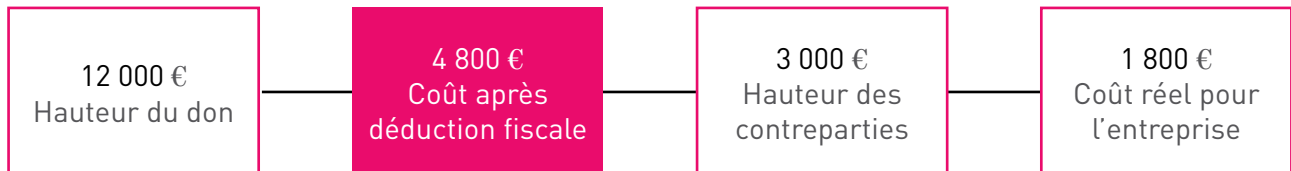
Participation du mécène officiel au cocktail VIP à l’Hôtel de Ville, le vendredi soir, lors des Habits de Lumière *(pour deux personnes)*

20 places pour le mécène officiel pour la “Garden party” réservée aux membres du Club des partenaires et à leurs invités dans le parc de l’Hôtel de Ville

Privatisation du parc de l’Hôtel de Ville un soir, en début d’été, pour accueillir tous les partenaires et les mécènes ainsi que leurs invités avec cocktail et ambiance musicale. Cette soirée, organisée par la Ville d’Épernay, est ainsi le moyen de favoriser les échanges entre les partenaires dans un cadre original.

Grand mécène

APPORT DU DON : 12 000 €



CONTREPARTIES :

Faire apparaître le nom du mécène en précisant “avec le soutien de” sur les supports de communication suivants :

- Sur le visuel fait pour le 14-Juillet à la fin du programme estival
- Les flyers du 14-Juillet
- Les programmes des Habits de Lumière
- La publicité annuelle remerciant les membres du Club des Partenaires de l’Avenue de Champagne

Réaliser un logo spécifique au mécénat et le donner à l’entreprise

En +

Participation du Grand mécène au cocktail VIP à l’Hôtel de Ville, le vendredi soir, lors des Habits de Lumière *(pour deux personnes)*

En ++

Invitation du Grand mécène chez l’un des membres du Comité lors de la soirée inaugurale des Habits de Lumière *(soumis à l’accord des Maisons de Champagne - valable pour deux personnes)*

30 places pour le Grand mécène pour la “Garden party” réservée aux membres du Club des partenaires et à leurs invités dans le parc de l’Hôtel de Ville

Privatisation du parc de l’Hôtel de Ville un soir, en début d’été, pour accueillir tous les partenaires et les mécènes ainsi que leurs invités avec cocktail et ambiance musicale. Cette soirée, organisée par la Ville d’Epernay, est ainsi le moyen de favoriser les échanges entre les partenaires dans un cadre original.

Démarches pratiques

- **Prise de rendez-vous** afin de définir ensemble les termes du partenariat.
- **Etablissement d'une convention annuelle** faisant apparaître les engagements des deux parties.
- **Echanges réguliers et suivi du partenariat.**
- Pour les mécènes, **établissement d'un reçu fiscal** par la Trésorerie d'Épernay une fois le don effectué.

5. En résumé - devenir partenaire

30 places pour le partenaire financier et 10 places pour le partenaire de compétence pour la "Garden party" dans les jardins de l'Hôtel de Ville réservée aux partenaires et à leurs invités

+

Apparition du logo sur les supports de communication du 14 juillet et des Habits de Lumière + visibilité lors des événements

+

Publicité avec le logo et le niveau de partenariat réservé à tous les partenaires du Club des l'Avenue de Champagne dans un journal local

+

Photo montrant le partenaire et un élu municipal en train de signer la convention publiée sur le facebook avenue de Champagne **Partenaire**
5 000 euros

+

20 places (soit 50 en tout) pour le partenaire officiel financier et 10 places (soit 20 en tout) pour le partenaire officiel de compétence pour la "Garden party" dans les jardins de l'Hôtel de Ville réservée aux partenaires et à leurs invités

+

Visite de l'Hôtel de Ville et de l'avenue de Champagne (*sur demande*)

+

1/3 de publicité de l'entreprise dans le programme des Habits de Lumière (réservé aux partenaires financiers)

+

Invitation dans une Maison de Champagne lors de la soirée inaugurale des Habits de Lumière (soumis à l'accord des Maisons de Champagne) **Partenaire officiel**
7 500 euros

+

30 places (soit 80 en tout) pour le Grand partenaire financier et 20 places (soit 40 en tout) pour le Grand partenaire de compétence pour la "Garden party" dans les jardins de l'Hôtel de Ville réservée aux partenaires et à leurs invités

+

Page réservée dans le programme des Habits de Lumière (pour les partenaires financiers)

+

Soirée privée pendant les Habits de Lumière : mise à disposition pour les Grands partenaires d'un salon de l'Hôtel de Ville lors de la soirée festive du samedi (réservée aux partenaires financiers)

+

Affichage des banderoles lors du 14 juillet et des Habits de Lumière **Grand partenaire**
12 000 euros

5 ■ En résumé - devenir mécène

10 places pour la "Garden party" dans les jardins de l'Hôtel de Ville réservée aux membres du Club des partenaires et à leurs invités

+

Mention du nom du mécène sur certains supports de communication :

+

Réalisation d'un logo spécifique au mécénat afin que l'entreprise puisse communiquer sur son soutien à la Ville

Mécène
5 000 euros
= **2 000 euros**
après déduction
fiscale

+

10 places (soit 20 en tout) pour la "Garden party" dans les jardins de l'Hôtel de Ville réservée aux membres du Club des partenaires et à leurs invités

+

Participation du mécène officiel au cocktail VIP à l'Hôtel de Ville, le vendredi soir, lors des Habits de Lumière (pour deux personnes)

Mécène officiel
7 500 euros
= **3 000 euros**
après déduction
fiscale

+

10 places (soit 30 en tout) pour la "Garden party" dans les jardins de l'Hôtel de Ville réservée aux membres du Club des partenaires et à leurs invités

+

Invitation dans une Maison de Champagne lors de la soirée inaugurale des Habits de Lumière (soumis à l'accord des Maisons de Champagne - une invitation valable pour deux personnes)

Grand mécène
12 000 euros
= **4 800 euros**
après déduction
fiscale

6 ■ Contacts

Noémie Vigier

Chargée de promotion et d'événements

Ville d'Epernay

Tel : 03 26 53 36 03

Fax : 03 26 53 36 39

E-mail : noemie.vigier@ville-epernay.fr

Séverine Adam

Directrice de la Communication

Ville d'Epernay

Tel : 03 26 53 36 70

Fax : 03 26 53 36 39

E-mail : severine.adam@ville-epernay.fr

www.epernay.fr

<http://www.facebook.com/avenue.dechampagne>